NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/839
30 décembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

Quarante-huitième session
Point 42 de l'ordre du jour

LA SITUATION EN BOSNIE-HERZEGOVINE

Lettre datée du 30 décembre 1993, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Egypte auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué que le Ministère égyptien des affaires étrangères a diffusé le 27 décembre 1993 à l'occasion de la Journée de solidarité avec le peuple de Bosnie-Herzégovine proclamée par l'Organisation de la conférence islamique (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 42 de l'ordre du jour.

Le Ministre plénipotentiaire,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Dawlat HASSAN

ANNEXE

Communiqué publié le 27 décembre 1993 par le porte-parole officiel du Ministère des affaires étrangères à l'occasion de la Journée de solidarité avec le peuple bosniaque

En juin 1992, les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la conférence islamique, réunis à Istanbul, ont décidé que le 27 décembre serait une journée de solidarité avec le peuple de Bosnie-Herzégovine. Le Ministère égyptien des affaires étrangères réaffirme à cette occasion la position de principe constante de l'Egypte qui est de condamner toutes les pratiques dont sont victimes les musulmans de Bosnie-Herzégovine. Les crimes commis à l'encontre de ce peuple pèsent sur la conscience de l'humanité tout entière et mettent en lumière l'incapacité de la communauté internationale à mettre fin à ce drame. L'Egypte s'est efforcée, depuis le début et dans toutes les instances internationales, de montrer que le sort fait aux musulmans de Bosnie ne peut que porter gravement atteinte à la crédibilité des principes, règles fondamentales et instruments sur lesquels repose l'ordre international. L'Egypte met plus particulièrement l'accent à cet égard sur la pratique du nettoyage ethnique, qui constitue un crime contre l'humanité tout entière. Elle en appelle à la conscience de tous et exhorte la communauté internationale à être fidèle à elle-même, à agir collectivement pour que les principes et critères appliqués soient les mêmes pour tous et à engager l'action qui s'impose en vue de mettre fin à l'agression serbe contre la Bosnie.

Des Egyptiens se trouvent aujourd'hui parmi les forces des Nations Unies en Bosnie, où ils prêtent assistance à la population et tentent de la protéger des horreurs de cette guerre sanglante, et ce parce que l'Egypte est convaincue qu'il importe de ne pas accepter l'emploi de la force dans les relations internationales pour imposer des faits accomplis incompatibles avec la justice et le droit international.

En cette journée de solidarité avec le peuple bosniaque, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui participent à l'aide humanitaire à ce peuple ainsi qu'aux organismes internationaux qui ne ménagent aucun effort dans ce domaine, en particulier au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Nous tenons également à réaffirmer la solidarité constante du Gouvernement et du peuple égyptiens avec le glorieux peuple bosniaque, dont le sort intéresse en réalité tous les peuples épris de paix, si tant est que le monde actuel retrouve le chemin de l'entente, de la réconciliation et de la coopération constructive, le chemin vers un avenir meilleur pour l'humanité tout entière sans distinction d'aucune sorte.